



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 122690

Texte de la question

M. Michel Vergnier souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la défense sur le choix des nouveaux véhicules blindés à roues de la gendarmerie. En effet, afin de répondre aux besoins recensés, certains critères techniques ont été préalablement définis : protection du personnel, percussion et franchissement pour les principaux. Par ailleurs, dans une perspective de mise en oeuvre de synergies de maintien en conditions opérationnelles (maîtrise technique, formation, maintenance, documentation, soutien en service), l'appel d'offres cité par la direction générale pour l'armement stipule que la solution proposée devrait impérativement être conçue à partir d'un véhicule à roues en service dans une armée de l'Union européenne. Des échéances de livraison concernant les premiers véhicules de série auraient été fixées, l'ensemble de l'opération devant être réalisé selon un calendrier préétabli. En conséquence, il lui demande de lui préciser si l'offre retenue est en adéquation avec la demande ainsi exprimée.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122690

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4029